



**EN DIRECT
DU CONSEIL MUNICIPAL**
www.othis.fr

SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2008

→ **Administration générale**

Création d'une commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées

Rapporteur : Jean-Paul Lecompte

Le Conseil Municipal a décidé la création d'une commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées qui sera présidée par le Maire et sera composée en outre de cinq élus et de cinq représentants du monde associatif.

→ **Vie scolaire**

Approbation de la convention passée avec la ville de Dammartin-en-Goële, portant participation aux frais de scolarité de la CLIS *Rapporteur : Hassen Khalfaoui*

Le Conseil Municipal a approuvé une convention avec la ville de Dammartin-en-Goële concernant 4 élèves d'Othis scolarisés en Classe d'Intégration Scolaire à Dammartin-en-Goële.

→ **Motion « Sauvons les RASED »** *Rapporteur : Catherine Bernaszuk*

La Municipalité a dénoncé la suppression de 3000 postes de professionnels des Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté. Contrairement à ses déclarations officielles, le Gouvernement est en train de faire faire un gigantesque pas en arrière dans la lutte contre l'échec scolaire. En effet les élèves pris en charge par ces structures éprouvent de réelles difficultés qui ne peuvent être traitées dans le cadre de l'enseignement classique. Ainsi la mise en place laborieuse des heures de soutien consécutives à la suppression des cours le samedi matin ne correspond absolument en rien aux besoins spécifiques rencontrés par les élèves reçus dans les RASED. La Municipalité a déploré le sacrifice de ces enfants et de leur avenir au nom de logiques strictement budgétaires, et demande le maintien de l'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté.

→ **Vie associative**

Convention avec le C.I.D.F.F. – Avenant n°3 *Rapporteur : Patrick Kurnik*

Le Conseil Municipal a alloué au Centre d'Informations sur les Droits des Femmes et des Familles, une subvention d'un montant de 2 421 €, pour les permanences de l'année 2009 qui ont lieu les 2^e et 4^e vendredis de chaque mois dans les locaux du CCAS, Espace Jean-Claude CAZILHAC, place Jean Jaurès à Othis.

→ **Subventions aux associations**

Subvention exceptionnelle au lycée Charles de Gaulle de Longperrier pour l'organisation d'un Forum des Métiers *Rapporteur : Vélia Hennequin*

Le Conseil Municipal a décidé d'allouer au lycée Charles de Gaulle de Longperrier, une subvention exceptionnelle d'un montant de 200 €, pour l'organisation d'un Forum des Métiers, qui aura lieu le 13 décembre 2008 de 9h à 12h au lycée.

→ **Services**

Marché de chauffage des bâtiments communaux – Avenant n°6 (Ecole des Huants)

Rapporteur : Michel Querrec

Concession de distribution du gaz avec GrDF (Gaz réseau Distribution de France)

Rapporteur : Martial Gélinat

Le Conseil Municipal a approuvé un avenant au marché initial de chauffage, pour les installations du groupe scolaire les Huants, ainsi qu'un contrat de concession avec GrDF pour la distribution du gaz sur la commune. La Municipalité a rappelé par ailleurs par la voix d'Alain ROMANDEL, qu'elle s'était opposée à trois reprises aux augmentations du gaz accordées par le Gouvernement à l'opérateur en 2008 et réitéré sa demande d'une diminution forte des tarifs.

→ **Informations**

La Plaine de France défend votre pouvoir d'achat

La Plaine de France a créé en 2008 deux dispositifs de soutien au pouvoir d'achat des familles dans le cadre du vote de son budget, à fiscalité constante :

Bébébonus Plus : une aide trimestrielle aux familles pour la garde de leur enfant de moins de 3 ans d'un montant de 60, 90 ou 150 €. A ce jour 49 familles de la Plaine de France en bénéficient dont 20 othissoises.

Rappel : si vous bénéficiez de l'aide départementale Bébébonus 77, vous pouvez demander à la Communauté de Communes de la Plaine de France à bénéficier de l'aide Bébébonus Plus. La Plaine de France vous versera trimestriellement un montant égal à celui que vous percevez du département.

Chèque transport : une aide aux salariés de la Plaine de France, sans condition de ressources, pour leur déplacement domicile/travail. Elle correspond à un mois de transport gratuit par an avec un forfait de 100 € maximum. A ce jour 130 salariés de la Plaine de France en bénéficient dont 80 Othissois.

Pour solliciter ces aides : Communauté de Communes de la Plaine de France

7 rue de la Grande Allée 77990 MAUREGARD Tél. 01 60 03 71 08

Démographie médicale

Bernard CORNEILLE sera reçu par un conseiller de Madame Roseline BACHELOT, Ministre de la Santé, début décembre, afin d'exposer la situation d'Othis et du canton, déficitaires comme on le sait en matière d'offre de soins.

La Municipalité investit dans le durable

La lutte contre les changements climatiques provoqués par l'activité humaine et la surconsommation d'énergie dans le monde, est une urgence que personne aujourd'hui ne conteste. Des décisions des organisations internationales aux gestes individuels quotidiens, tout compte pour parvenir à l'objectif de réduction des gaz à effet de serre. Et il y a urgence. Le photographe et militant de la terre Yann ARTHUS-BERTRAND disait récemment d'une formule choc : « **face à la dégradation de l'environnement et de la biodiversité il est trop tard pour être désespéré. Il est urgent d'agir** ».

Consciente de cette nécessité, **la Municipalité a inscrit dans son programme**, un agenda 21 local, c'est-à-dire **un plan de développement durable et de protection de l'environnement** adapté à notre environnement communal. Celui-ci est en cours d'élaboration.

Comme on ne peut faire le contraire de ce qu'on dit, une première mesure vient d'être prise : c'est la **réduction des illuminations de fin d'année** qui coûtaient à la commune annuellement 30 000 €.

Ainsi, seul le rond-point de l'église sera illuminé. En revanche de **nombreuses décorations** seront réalisées dans les différents quartiers de la ville **pour embellir la commune et lui donner un caractère festif**.

Par ailleurs **15 000 €** seront **économisés et réinvestis** en 2009 dans des **aménagements durables au bénéfice des enfants** de notre commune, afin d'**équiper le parc de la mairie et d'autres quartiers, d'aires de jeux**. La Municipalité invite les habitants à penser à effectuer de petits gestes pour protéger la nature et préserver la planète afin de **laisser à nos enfants, demain, un monde viable**.